



Oléron Sous le Soleil 17

Société citoyenne de production d'énergie renouvelable et locale

Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 12 juin 2026 à 17 h 30

- Maison des Entreprises - 17190 St Georges d'Oléron -

- Rapport moral du conseil de gestion -

Voici le rapport moral que je vous présente au nom du conseil de gestion.

Le soutien gouvernemental aux énergies renouvelables abandonné au profit du nucléaire !

La nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) traduit l'abandon des énergies renouvelables au profit du nucléaire.

Tel est le constat que nous pouvons dresser à ce jour, en particulier après la parution du décret du 16 avril 2026 relatif à l'application de l'article 184 de la loi de finances pour 2026 et concernant le secteur des énergies renouvelables.

L'objectif est d'en terminer avec les contrats S21, de regrouper tous les petits et moyens projets dans une tranche de 0 à 100 kWc. Le rachat en totalité disparaît et l'objectif est d'inciter à la mise en place d'ACC (Auto-Consommation Collective). Le surplus renvoyé sur le réseau sera racheté à hauteur de 1,1 c€ par kWh. Ce rachat sera égal à 0 c€ par kWh pendant les périodes de prix négatif sur le marché européen de l'électricité.

L'objectif non avoué par le gouvernement est clairement l'alimentation du gouffre financier sans fond du nucléaire.

Cela implique, pour OSS 17, de revoir complètement ses objectifs de développement qui pourrait être basés sur cinq directions :

1) Concevoir tout nouveau projet sur une revente de l'électricité produite en réseau ACC. Pour cela, il est nécessaire de nous appuyer sur un réseau d'acheteurs stables. Aujourd'hui, il n'y a pas de contrat d'achat dans le temps : un membre du réseau ACC peut décider du jour au lendemain de quitter la boucle car il a trouvé l'électricité à un meilleur prix ailleurs,

2) Constituer un réseau de participants à une boucle ACC qui s'engagent, moralement, dans la durée. Une condition difficile à garantir avec des citoyens non-militants ou des

Oléron Sous le Soleil 17

Société par Actions Simplifiée à capital variable - 840 901 953 R.C.S La Rochelle

Siège social : Maison des entreprises – 206 rue Alfred Kastler - 17190 St Georges d'Oléron

oleronsouslesoleil17@lilo.org - 06 37 53 75 80 - www.oleron-sous-le-soleil.com



Oléron Sous le Soleil 17

Société citoyenne de production d'énergie renouvelable et locale

entreprises à la recherche du meilleur prix. Les collectivités locales qui recherchent la stabilité économique dans la durée sont les plus à même de permettre un fonctionnement et donc un revenu stable.

3) Conformément à notre accord tacite avec la CdC de l'île d'Oléron, à la création d'OSS 17, le potentiel de collectivités territoriales oléronaises associables à un projet d'ACC est quasiment nul. Cependant, nous proposons de prendre contact avec la CdC IO pour monter d'éventuelles coopérations. Il nous faut aussi nous tourner vers le continent. Nos voisins de la communauté de communes de Marennes-Hiers-Brouage ont peu de projets de ce type engagé et constituent donc un territoire à explorer.

4) Se concentrer sur le bon suivi de nos centrales. Promouvoir la sobriété énergétique et lancer l'aide à la réduction de la précarité.

5) Rechercher des acheteurs parmi les fournisseurs vertueux d'énergies renouvelables.

A nous de décider, dès maintenant, de mettre cette stratégie en œuvre ou pas.

L'actionnariat :

Notre actionnariat, comme en 2024, a très peu évolué au cours de cette année. Nous sommes, à ce jour, 240 actionnaires avec 40 300 € de capital au 31 décembre 2025. Le lancement de nouveaux projets devra nous permettre de relancer le recrutement de nouveaux actionnaires.

Le fonctionnement du conseil de gestion :

En 2025, le conseil de gestion a tenu ses 4 séances à la Maison des Entreprises à St Georges d'Oléron. Sur les 15 membres en poste, la participation a, de nouveau, été plus irrégulière que les années passées. Le secrétariat de séance a poursuivi ses rotations avec de premières expériences pour 1 ou 2 membres. Souhaitons à nouveau que 2026 voit d'autres membres du conseil s'investir sur cette tâche. La présidence de séance tournante s'est poursuivie.

Les nécessaires évolutions en 2026 :

Nous entrons dans notre neuvième année de fonctionnement et c'est une étape importante. En effet, c'est la dernière année de mandat au sein du Conseil de Gestion pour trois d'entre nous : 1 membre, la vice-présidente et le président. A l'issue de cette neuvième année et conformément aux articles 17 et 19 de nos statuts, ces 3 membres ne pourront pas se représenter. L'établissement de la liste des tâches à accomplir dans les domaines économiques, techniques et administratifs et leurs répartitions entre tous les membres du

Oléron Sous le Soleil 17

Société par Actions Simplifiée à capital variable - 840 901 953 R.C.S La Rochelle

Siège social : Maison des entreprises – 206 rue Alfred Kastler - 17190 St Georges d'Oléron

oleronsouslesoleil17@lilo.org - 06 37 53 75 80 - www.oleron-sous-le-soleil.com



Oléron Sous le Soleil 17

Société citoyenne de production d'énergie renouvelable et locale

conseil de gestion est devenu indispensable. La proposition pour les actionnaires volontaires, non membres du conseil de gestion, de prendre en responsabilité, certaines de ces tâches, reste d'actualité.

Comme chaque année, 5 membres sortants de ce conseil sont à renouveler ; 4 seront élus par cette assemblée et 1 sera tiré au sort conformément à l'article 19 de nos statuts.

Les sortants sont : ANEls17, André Fiquet, J-Christophe Malabre, Alain Marionneau et Margot Peeters-Garenne .

Vous pouvez vous porter candidat-e soit en retournant par courrier ou courriel le coupon de candidature joint à la convocation à l'AGO, soit en déposant votre candidature en début d'AGO. Il est important que le conseil de gestion se renouvelle pour relancer la dynamique avec des projets à adapter aux évolutions législatives.

Candidat-es déclaré-es :

- + Marionneau Alain
- + Peeters-Garenne Margot
- + ANEls17

Les projets :

Je laisserai le soin à Claudine Dumé, notre vice-présidente de vous dresser l'état des lieux de nos différents dossiers réalisés ou en projet lors du rapport d'activité 2025.

Le financement des projets :

Les dossiers de financements potentiels devront, eux également, intégrer les nouvelles dispositions réglementaires. Alain Marionneau vous donnera plus de détails lors du rapport financier.

L'information des actionnaires - la communication :

↪ La lettre aux actionnaires est parue une seule fois : la numéro 13 en juin 2025. Les retours, par suite de la parution, sont faibles ; quelques remerciements, merci à ces actionnaires, mais pas de retour sur le contenu. La sollicitation de tous les actionnaires n'a toujours pas porté ses fruits ! Notre souhait est que cette lettre soit celle de tous les actionnaires et pas seulement celle des membres du conseil de gestion. Le groupe communication va améliorer la structure de "La lettre aux actionnaires".

Oléron Sous le Soleil 17

Société par Actions Simplifiée à capital variable - 840 901 953 R.C.S La Rochelle

Siège social : Maison des entreprises – 206 rue Alfred Kastler - 17190 St Georges d'Oléron

oleronsouslesoleil17@lilo.org - 06 37 53 75 80 - www.oleron-sous-le-soleil.com



Oléron Sous le Soleil 17

Société citoyenne de production d'énergie renouvelable et locale

↪ La reprise en main de notre site internet avance, Bertrand Clarke, Margot Peeters-Garenne et Annick Chambolle continuent de s'activer à sa rénovation.

En conclusion :

Cette année, OSS 17 n'a, de nouveau, mis en production aucune installation.

Plusieurs projets ont été étudiés. Notre vice-présidente vous dressera l'état des projets en cours.

La recherche de nouveaux supports d'installation de production d'énergies renouvelables doit intégrer les évolutions législatives et réglementaires afin d'en garantir les équilibres économiques. Si vous avez connaissance d'opportunités, n'hésitez pas à venir en parler lors des conseils de gestion.

La perspective d'un rajeunissement de notre conseil de gestion reste un objectif à atteindre afin de consolider l'avenir.

Les membres du conseil de gestion vont, maintenant, répondre à vos questions avant de soumettre ce rapport moral au vote de notre assemblée.

La discussion est ouverte.

Résolution n° 1 : *L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral annuel 2025, approuve ce rapport moral.*

Pour = ____

Contre = ____

Abstention = ____

Résolution n° 5 : *L'assemblée générale donne tout pouvoir au Président pour la mise en œuvre de l'ensemble des résolutions ci-dessus, de signer tous actes, accomplir toutes formalités et agir devant toute administration en conformité et en application des statuts de la société OSS 17 et dispositions législatives ou réglementaires.*

Pour = ____

Contre = ____

Abstention = ____

Oléron Sous le Soleil 17

Société par Actions Simplifiée à capital variable - 840 901 953 R.C.S La Rochelle

Siège social : Maison des entreprises – 206 rue Alfred Kastler - 17190 St Georges d'Oléron

oleronsouslesoleil17@lilo.org - 06 37 53 75 80 - www.oleron-sous-le-soleil.com